

Sondage sur l'alimentation des nourrissons : Renseignements et consentement

Introduction:

Nous vous invitons à participer à un sondage. Vous êtes libre d'y répondre ou non, mais nous vous serions reconnaissants de le faire. Votre décision n'aura aucun effet sur les services ou l'aide que vous recevez du Bureau de santé du district de North Bay-Parry Sound. Vous pouvez cesser de répondre au sondage à tout moment. Les renseignements suivants sur le sondage vous aideront à décider si vous souhaitez y participer ou non.

À quoi sert le sondage?

Le Bureau de santé du district de North Bay-Parry Sound (BSDNBPS) réalise un sondage pour recueillir des renseignements sur l'alimentation des bébés au cours des six premiers mois suivant leur naissance. Ces renseignements nous aideront à offrir de meilleurs services aux nouveaux parents et aux bébés de la communauté. Le sondage porte également sur l'aide reçue pour l'alimentation.

Que devez-vous faire?

- Vous répondrez à des questions sur la façon dont vous avez nourri votre bébé au cours des six premiers mois suivant sa naissance et à des questions personnelles générales.
- Le sondage vous sera envoyé par courriel lorsque votre bébé aura six mois. Il vous faudra moins d'une dizaine de minutes pour y répondre.
- Si vous n'avez pas rempli le sondage en une semaine, nous vous le renverrons. Si vous ne l'avez toujours pas rempli, un membre du personnel du bureau de santé communiquera avec vous pour vous demander d'y répondre au téléphone ou vous demandera si vous préférez remplir le sondage en ligne.
- Nous lancerons l'invitation de participer aux familles qui ont un bébé aux environs de 6 mois, ou moins. Si le nombre de répondants n'est pas assez élevé, nous considérerons prolonger la période d'administration du sondage.

Quels sont les avantages de participer au sondage?

Vous ne tirerez pas d'avantages directs de votre participation au sondage, mais les résultats nous aideront à trouver de meilleurs moyens d'aider les familles à nourrir leurs bébés.

Quels sont les risques ou les désavantages?

L'alimentation d'un nourrisson peut être une expérience émotive. Nous ne voulons bouleverser personne avec ce sondage. Il vous faudra moins de 10 minutes pour y répondre. Si le sondage suscite une réaction intense en vous, vous pouvez téléphoner à la ligne d'information sur la santé familiale du bureau de santé au 1 800 563-2808, poste 5351, afin de parler à un membre du personnel infirmier de la santé publique.

Incitatifs

Si vous remplissez le sondage, vous courrez la chance de gagner une des trois cartes-cadeaux Visa de 100 \$.

Y a-t-il des coûts associés à votre participation?

Vous n'aurez aucun coût à payer pour participer au sondage. Il vous suffira d'y consacrer quelques minutes de votre temps.

Comment protégera-t-on vos renseignements?

Tous les renseignements seront stockés en lieu sûr dans un logiciel du bureau de santé.

Nous prendrons les mesures suivantes pour protéger vos renseignements :

- 1) Seuls certains membres du personnel du bureau de santé prendront connaissance de vos renseignements.
- 2) Nous n'utiliserons pas votre nom.
- 3) Un numéro d'identification sera attribué aux personnes participant au tirage des cartes-cadeaux Visa.
- 4) Les renseignements utilisés pour le tirage seront effacés après l'attribution des cartes-cadeaux.
- 5) Conformément à la politique du bureau de santé, les données du sondage seront conservées pendant 15 ans puis elles seront détruites.

Nous protégerons votre identité et vos réponses au sondage, sauf dans les cas où la loi nous oblige à les divulguer (p. ex., si on soupçonne qu'un enfant est maltraité, si on craint que vous soyez un danger pour vous-même ou pour autrui ou si une maladie doit être déclarée).

Comment partagera-t-on les résultats du sondage?

Toutes les réponses des familles participantes seront réunies et aucun nom ne sera partagé. Ces renseignements regroupés seront utilisés pour planifier les services du bureau de santé et pourraient être transmis aux partenaires communautaires ou diffusés lors de conférences publiques. Si vous souhaitez prendre connaissance des résultats du sondage, communiquez avec le programme Familles en santé du bureau de santé à healthy.families@healthunit.ca ou en composant le 1 800 563-2808, poste 5351.

Votre droit de participer ou non au sondage

Vous êtes libre de participer ou non au sondage et vous pouvez mettre fin à votre participation en tout temps. Votre décision n'aura aucun effet sur les services que vous recevez du bureau de santé. Si vous décidez de mettre fin à votre participation, vos renseignements seront effacés, à moins qu'ils n'aient déjà été combinés à d'autres résultats. Lorsque les résultats ont été regroupés sans les noms des participants, nous ne pourrons pas retirer vos renseignements.

Conflit d'intérêts

Il n'y a aucun conflit d'intérêts associé à cette étude.

Questions ou préoccupations

Si vous avez des questions ou des préoccupations au sujet de votre participation au sondage, veuillez nous envoyer un courriel à healthy.families@healthunit.ca ou nous téléphoner au 1 800 563 2808, poste 5351.

Questions au sujet des droits conférés par la loi

Votre participation au sondage n'a aucun effet sur les droits que vous confère la loi. Si vous avez des questions au sujet des enjeux éthiques liés au projet, communiquez avec la présidence du comité d'examen de l'éthique de la recherche du bureau de santé à research.ethics@healthunit.ca ou au 705 474-1400.

En remplissant le sondage sur l'alimentation des nourrissons, vous consentez à y participer.

13-HF-18-F1